

Association Sportive de l'Université de Marne-la-Vallée

5 boulevard Descartes, Champs-sur-Marne,
77454 Marne-la-Vallée Cedex 2.

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 12 Avril 2018.

Le 12 Avril 2018 à 19h30, les membres de l'Association Sportive de l'Université de Marne-la-Vallée se sont réunis en assemblée générale ordinaire en salle polyvalente de la Maison de l'Etudiant, située rue des frères Lumières à Champs-sur-Marne.

Sont présents :

- *Membres du Bureau de l'association :*
 - Stéphane Docet, trésorier de l'association
 - Thomas Debladis, secrétaire de l'association
 - Jérémy Kovaltchouk, vice-président de l'association

- *Membres actifs :*
 - Tristan Prieur, en contrat service-civique au sein de l'association

- *Membres licenciés de l'association :*
 - Arbhal Lambert
 - Besegher Antoni
 - Canard Raphaël
 - Djian Soliane
 - Grynszpan-Tabet Elie
 - Huet Clémentine
 - Laouar Sofien
 - Matias Raphaël
 - Osternaud Maxence
 - Redouane Maxime
 - Groussy Lucie
 - Hoarau Marie-Leatitia

- *Invités :*
 - Riss Fiona, responsable du Service de la Vie Etudiante de l'UPEM
 - Ayse Quentin, président du BDE STAPS UPEM
 - Pichon Alizée, trésorier du BDE STAPS UPEM

Soit 16 voix présentes ou représentées.

L'assemblée générale désigne Stéphane Docet en qualité de président de séance et Thomas Debladis en qualité de secrétaire de séance.

Le président de séance met à la disposition des présents le rapport d'activité et les états financiers.

Puis il rappelle que l'assemblée générale est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- approbation des rapports d'activités ;
- approbation des comptes de l'exercice clos et du budget prévisionnel 2018 ;
- élection du comité directeur ;
- fixation du montant des cotisations annuelles ;
- questions diverses.

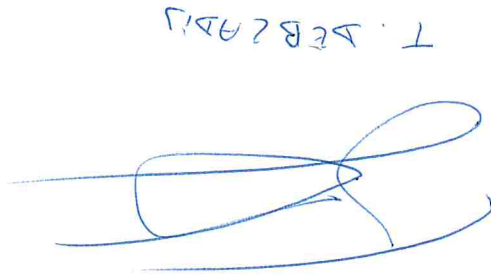
1^{ère} délibération : Approbation du rapport d'activités.

Thomas Debladis présente le rapport d'activités de la section Compétition.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

2^{ème} délibération : Approbation des comptes de l'exercice clos et du budget prévisionnel 2018.

Stéphane Docet présente le rapport financier et les compte de résultats 2017



Signature du secrétaire de séance,



Signature du président de séance,

Après quoi, personne ne demande la parole, le président lève la séance à 20h30 après avoir remercié les adhérents présents pour leur participation active à cette assemblée.

Cette décision entrera en vigueur à partir du 1^{er} septembre 2018.

L'assemblée générale approuve à l'unanimité le montant proposé des cotisations annuelles d'adhésion.

Montant des cotisations 2018 – 2019
Adhésions : 35€
Surêtement : mise en place d'une boutique en ligne pour l'achat d'une gamme de surêtement, pull, tee-shirt etc

Montant des cotisations 2017 – 2018 :
Adhésion : 30 €
Surêtement : mise en place d'une boutique en ligne pour l'achat d'une gamme de surêtement, pull, tee-shirt etc.

4^{ème} délibération : Fixation du montant des cotisations annuelles.

La nomination au Comité directeur des membres de l'association ayant présenté leur candidature est approuvée par l'assemblée générale à l'unanimité.

Le mandat est donné aux membres du Comité directeur pour une durée expirant lors de l'assemblée générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos.

- Tristan Prieur,
- Stéphane Docet,
- Thomas Debladis,
- Jérémie Kovaltchouk,
présentent leur candidature :

3^{ème} délibération : Election du comité directeur.

En plus du président de l'université, membre de droit du Comité directeur, les personnes suivantes

Les comptes de l'exercice clos et le budget prévisionnel sont approuvés à l'unanimité.